

4 Économie

**Soutien à l'entrepreneuriat national
Bientôt un incubateur sectoriel à Mouila**

F.A.
Libreville/Gabon

LE ministre des PME en charge de l'Entrepreneuriat national, Biendi Maganga Moussavou et la directrice exécutive de JA Gabon, Radia Guarrigues, ont effectué, le 17 juillet 2017 à Mouila, une visite préparatoire à l'implantation d'un incubateur sectoriel dédié à l'agriculture.

Cette structure physique sera mise en place pour accompagner les jeunes et les entrepreneurs dans la création d'entreprises à fort potentiel de développement.

« L'objectif, c'est d'améliorer la compétitivité de nos entreprises au travers d'un mécanisme d'amélioration



Photo : F.A.

Le ministre en charge des PME chargé de l'entrepreneuriat national Biendi Maganga Moussavou.

de l'employabilité, d'une part de ceux qui sont déjà formés ou des jeunes déscolarisés, et d'autre part à les aider à avoir des idées de création d'entreprises qui soient pertinentes et surtout fondées sur des méthodes de savoir-faire, des pratiques entrepreneuriales, de gestion, de développement d'idées

pour que nous ayons des entreprises performantes », a déclaré Biendi Maganga Moussavou. JA Gabon, partenaire technique de cette initiative, a été choisi pour accompagner le gouvernement. La directrice exécutive a expliqué l'apport de sa structure dans cette aventure.



Photo : L'Union

On aura bientôt des séances de formation pour la gestion d'entreprises agricoles à Mouila.

« On est vraiment ravie de pouvoir accompagner cette nouvelle dynamique, qui est maintenant à une phase effectivement sectorielle. On va apporter de l'expérience, des compétences, des outils de JA », a confié Radia Guarrigues. Ce projet a pour but de favoriser l'émergence et la concrétisation de la créa-

tion d'entreprises innovantes. Pour booster celles-ci, sept incubateurs sectoriels seront implantés au total sur le territoire national dans les domaines des hydrocarbures, du bois, du tourisme, de l'artisanat, du numérique, des mines et de l'agriculture pour le cas de Mouila.

Formation au permis de conduire

Elle a profité à près de 300 Gabonais

SCOM
Libreville/Gabon

C'EST en mai dernier que l'auto-école Nemico a lancé son action destinée à former le maximum de Gabonais au permis de conduire. Celle-ci s'inscrit non seulement dans la stratégie des plus hautes autorités à encourager les nationaux à embrasser – sans aucun complexe – les petits métiers tels que celui de taximan, de chauffeur particulier ou de coursier d'entreprise. Mais

aussi, et surtout, à prévenir efficacement les drames de la route, qui endeuillent de plus en plus quotidiennement les familles.

Deux mois après la mise en branle de l'initiative, son promoteur se dit satisfait des statistiques. Yves Ndong indique que près de 300 Gabonais ont reçu les enseignements leur permettant d'entrer dans la vie active sans inquiétude. 60% de ces candidats au permis de conduire de type B étaient au chômage. Tandis que les 40% autres étaient des étudiants.

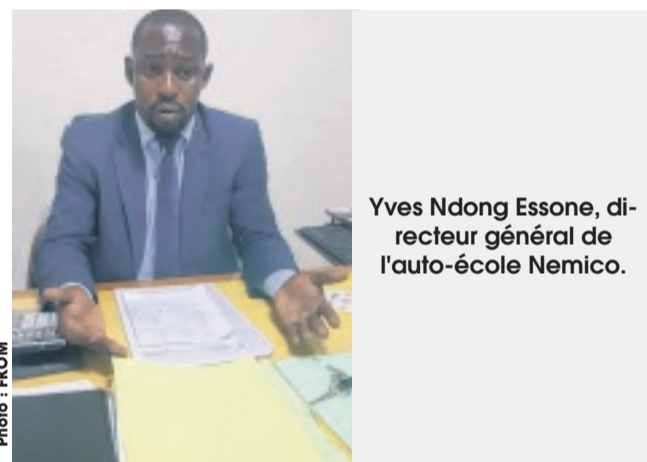


Photo : FKOM

Yves Ndong Essone, directeur général de l'auto-école Nemico.

« L'obtention de ce diplôme, de qualification, ouvre beaucoup de perspectives à

ces compatriotes. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer comment ces métiers liés à la conduite nourrissent parfaitement nos frères ouest-africains, qui ont fait leurs des pans entiers du secteur des transports terrestres », relève le directeur général de l'auto-école Nemico.

D'après le promoteur, l'engouement exclusivement manifesté par les étudiants est dû au fait que le permis de conduire est devenu une condition à l'embauche dans bon nombre de sociétés.

**Conflit homme/faune/Afrique centrale
En conclave à N'Djamena**

F.A.
Libreville/Gabon

LE Secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) organise, du 25 au 28 juillet 2017, à N'Djamena au Tchad, la Conférence des ministres de la sous-région sur la sécurité des ressources naturelles, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique cen-

trale, rapporte notre confrère "Le Nouveau Gabon".

L'objectif général de cette conférence est de renforcer le dialogue politique pour permettre aux ministres d'adopter des outils politiques, stratégiques, sécuritaires et techniques opérationnels afin d'améliorer le système de la sécurité des ressources naturelles convoitées par des groupes armés.

Il est aussi question d'atténuer le conflit homme/faune, notamment celui entre l'homme et les



Photo : Jean Madouma

Le conflit homme/faune sera évoqué lors de cette réunion.

éléphants, agriculteurs/éleveurs, orpailleurs/aires protégées, et le conflit permis mi-

niers/aires protégées. Les résultats obtenus et leur mise en œuvre devront contribuer sur le

plan politique à la paix, la sécurité et la stabilité dans la sous-région Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Congo, Tchad...). De même, les résolutions à l'issue des travaux devront accélérer, sur le plan économique, la transformation structurelle de l'économie des ressources naturelles d'une part, et le développement de trois segments de l'économie verte (l'écotourisme, l'économie des aires protégées et celle des parcs zoologiques) d'autre part.

Brèves

RDC/La Banque centrale sanctionnera les compagnies minières qui ne rapatrieront pas une partie de leurs bénéfices

La Banque centrale de la République démocratique du Congo (RDC) a annoncé son intention de mettre en place des sanctions financières à l'encontre des compagnies qui ne rapatrieront pas au moins 40% des bénéfices de l'exportation des minerais du pays.

Cette décision intervient dans un contexte où le premier producteur de cuivre du continent voit son économie affectée par la chute des cours des matières premières sur les deux dernières années. Selon le décret signé par le gouverneur de la banque centrale de la RDC, Deogratias Mutoombo, les compagnies s'exposent à une amende de 1% des sommes non-rapatriées et jusqu'à 125 000 dollars (environ 73,5 millions de francs) de pénalités pour non-communication d'information à la banque centrale quant à leurs comptes bancaires à l'étranger.

« Cette décision fait suite à l'échec manifeste de certains opérateurs économiques à respecter les dispositions légales », a indiqué le dirigeant.

Côte d'Ivoire/ La France accorde un appui de 2 milliards d'euros pour le financement du métro d'Abidjan

La France a décidé d'accorder un appui financier de 2,125 milliards d'euros (environ 1 394 milliards de francs) à la Côte d'Ivoire sur la période 2017-2020. L'annonce en a été faite par le Premier ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly, au terme d'une mission française qui s'est déroulée à Abidjan.

Cet important engagement financier de la France envers la Côte d'Ivoire permettra essentiellement de financer des projets dans « certains secteurs prioritaires inscrits au Plan national de développement (PND) 2016-2020 », a déclaré le Premier ministre ivoirien. Ainsi, 725 millions d'euros (environ 475,5 milliards de francs) seront affectés au financement de projets dans les secteurs de l'énergie, des routes, de la santé, de la sécurité, de l'éducation et de la formation. Tandis que 1,4 milliard d'euros (environ 918,34 milliards de francs) vont permettre de « boucler le financement de la ligne 1 du métro d'Abidjan ».

Rassemblements par W.N.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 20/07/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1533	1USD =	568,765	1 USD	588,672	CAC 40	20/07/2017	5 198,60
		CAD	1,4540	1CAD =	451,140	1 CAD	474,974	DOW JONES	20/07/2017	21 581,12
		JPY	129,0300	1JPY =	5,084	100 JPY	528,649			
		GBP	0,8849	1GBP =	741,320	1 GBP	773,860			
		CHF	1,0994	1CHF =	596,650	100 CHF	62 484,95			
		ZAR	14,8896	1ZAR =	44,055	100 ZAR	4 581,16			
		MAD	11,0520	1MAD =	59,352	1 MAD	61,72			
		CNY	7,7889	1CNY =	84,217	1CNY	86,74			
		KES	119,7500	1KES =	5,478	1KES	5,64			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril
20 Juillet 2017: 49,18**

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>